Pour un systeme francais d'intelligence economique (1995)

Category: Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Intelligence économique,Renseignement,Services allemands
29 octobre 2021

Par André Lanata en 1995 :

En 1992, alors qu'il visitait, à Seattle, les installations de la société Boeing, le Président Bush déclarait : " il nous faut tuer l'industrie aéronautique européenne ".

Cet événement est significatif du nouveau tour pris dans les relations internationales et de l'âpreté de la compétition économique qui se déroule sur l'échiquier mondial.

Si pour certains il s'agit de compétition tout semble démontrer que du stade de compétition nous sommes parvenus à celui de guerre économique. Les inconditionnels d'un libéralisme forcené continuent cependant à ne pas vouloir admettre la situation actuelle. Celle-ci conduit à reconnaître la nécessité de doter la France d'un véritable système d'information économique à la tête duquel l'Etat retrouverait le rôle qui devrait être le sien, celui de l'échelon décisionnel et coordinateur du système d'information au service de notre économie.

Cette maîtrise du cycle d'information que d'autres pays ont déjà compris et intégré est au centre de l'idée d'un dispositif d'intelligence économique pour notre pays.

Après avoir réaffirmé que nous sommes effectivement dans un contexte de guerre économique voyons en quoi le concept d'intelligence économique permet d'apporter une réponse à la situation et quels modèles étrangers pourraient inspirer la création d'un système français. *

Il faut d'abord faire preuve de clairvoyance face au nouveau contexte économique dans lequel nous vivons et soutenir l'idée selon laquelle nous devons désormais nous placer dans une logique de guerre économique. Une guerre non déclarée dont les effets sont pourtant bien visibles puisqu'ils prennent la forme du chômage et de l'exclusion.

Une certaine intelligentsia continue cependant de refuser cette réalité préférant ne voir dans les affrontements économiques actuels qu'une forme particulière de concurrence.

L'économiste Jean-Louis Levet redoutait en 1993 cet obscurantisme et déclarait dans "la Révolution des pouvoirs": "Une partie encore trop importante des acteurs économiques, en France en particulier et de son intelligentsia, refusent d'analyser les échanges internationaux sous l'angle des rapports de forces et de la dialectique du combat ". Et pourtant malgré le voile jeté sur cet aspect non avouable des relations internationales, ces dernières années ont été riches en événements démontrant l'action invisible des états (avec une vigueur proportionnelle aux enjeux économiques planétaires).

En inventant le concept de sécurité économique et en créant en 1993 un Conseil économique national (lié au N.S.C. : National Security Council), l'administration Clinton a reconnu de fait

l'existence d'agressions étrangères contre les intérêts économiques américains et organisé le verrouillage de son marché ainsi que les contre-attaques.

Ce nouveau tour pris dans les relations internationales est-il réellement neuf ou reflète-t-il tout simplement la reconnaissance d'une partie des rapports de forces internationaux occultée pendant de nombreuses années ?

Tout semble démontrer que la guerre froide est en partie responsable du masque qui s'est opéré dans un domaine qui est historiquement l'enjeu de forces géostratégiques mondiales. Les esprits se sont, en effet, focalisés sur la lutte contre le bloc soviétique en imposant une solidarité nécessaire à la cohésion du bloc occidental mais occultant les oppositions classiques.

Cette cohésion de façade a eu deux conséquences: la première, directe, a vu, avec la prédominance du débat idéologique, le placement des enjeux économiques sur un échiquier de second ordre quasiment invisible, la seconde, indirecte, a progressivement vu le discours dominant présenter la loi du marché comme un état de fait.

Ce concept d'échiquiers invisibles où les rapports de forces entre les nations s'expriment à l'aune de leurs intérêts économiques et de la puissance, semble se révéler à mesure que le débat idéologique lui cède la place. La mission principale du Conseil économique national américain demandant "que son pays s'affirme comme le leader du monde" en témoigne si besoin est.

Ainsi est implicitement reconnu le conflit animant les nations sur un terrain économique.

Il convient, à cet égard, de remarquer que cet aspect économique des menaces susceptibles de s'exercer sur les intérêts vitaux d'une nation est un phénomène très ancien dans l'histoire des civilisations. Il a simplement été occulté pendant l'intermède de la guerre froide.

Le discours sur la libre concurrence est en revanche beaucoup plus insidieux. Il divise d'abord le monde en deux camps: les bons qui respectent les lois du marché et les méchants qui les transgressent. Les régulières dénonciations de la part des Etats-Unis du non respect par le Japon des règles du jeu du commerce international sont là pour le démontrer. Ensuite, il a tendance à entretenir parmi les élites une vision très réductrice des problèmes et de la situation. Ceux-ci ne peuvent, en effet, se limiter à des questions de libre concurrence et les restreindre de la sorte conduit à oublier ces échiquiers invisibles où les parties perdues sans guerres apparentes sont nombreuses.

Nous sommes donc en présence d'une guerre qui ne dit pas son nom mais dont on peut apprécier les conséquences comme la lente conquête de nos entreprises par des capitaux étrangers; une guerre de moins en moins masquée, faite d'actions souterraines, de pratiques protectionnistes, de position monétaire dominante où l'important est d'être "juridiquement correct ".

Qui a par exemple transmis, à la veille du salon aéronautique de Dubaï, aux média, l'information selon laquelle les missiles Exocet français destinés à Chypre devaient en fait approvisionner l'Iran ?

Ainsi de temps à autre certains indices témoignent de l'activité se déroulant sur les échiquiers

invisibles. * Dans cette situation les Etats n'ont pas été sans réactions. Au-delà de la mise en place d'un arsenal défensif comme aux Etats-Unis avec le Conseil économique national ou le "National Industry Security Programm ", des mesures offensives ont été prises telle que la diplomatie économique, c'est-à-dire l'aide active de l'Etat aux entreprises dans leur conquête des marchés.

L'intervention du Président Clinton dans le contrat civil obtenu par la société Boeing en Arabie Saoudite en 1994 souligne le nouveau degré de mobilisation du pouvoir politique. Mais c'est surtout dans la prise de conscience de l'importance désormais occupée par la maîtrise de l'information que réside l'essentiel. L'environnement mondial est effectivement en pleine mutation.

Outre le contexte de guerre économique évoqué précédemment et la modification considérable du paysage politique et géostratégique, la mondialisation des phénomènes économiques planétaires et une de ses causes, l'accélération des progrès en matière de communication imposent des réactions de plus en plus rapides et coordonnées. A cela s'ajoute une croissance exponentielle des flux d'informations. Ceux-ci doublent, en effet tous les quatre ans. Or la maîtrise de l'information conditionne l'efficacité. Le domaine économique n'échappe pas à cette règle que les militaires connaissent bien.

Dans ce nouveau contexte mondial, l'information devient une matière première stratégique. Le rapport "Japan 2000" rédigé en 1991 par la C.I.A. rendait compte que la puissance de ce pays s'appuyait essentiellement sur la connaissance et sur la technologie de l'information. Il reconnaissait en outre que "dans le contexte d'une nouvelle économie et d'un nouvel ordre mondial, la connaissance deviendra le fondement primordial de la puissance économique ".

Ainsi émerge le concept d'intelligence économique où le sens du mot intelligence est à prendre dans l'acception anglo-saxonne du terme (savoir pour agir), englobant les opérations de recherche, d'actions connexes et d'influence.

Il s'agit : " de définir un ensemble d'actions coordonnées de recherche, de traitement, de diffusion et de protection de l'information utile aux acteurs économiques" (définition de l'intelligence économique retenue par le groupe de travail du Commissariat général du plan).

En d'autres termes le concept d'intelligence économique s'appuie sur un véritable système d'information et de communication (le C 31 anglo-saxon) à des fins économiques, reliant dans une démarche globale et collective les différents acteurs économiques et l'État.

L'intelligence économique s'inscrit dans un cadre légal et ne concerne que l'information ouverte qui représente tout de même 90 % du total des flux d'information.

Le problème consiste donc au moins autant à extraire l'information utile de ces flux en croissance constante que d'organiser une recherche clandestine du renseignement du ressort des services spéciaux : Ces deux méthodes se complètent.

Unissant étroitement le savoir et l'action, l'intelligence économique dépasse les simples actions partielles de veille technologique, de protection du patrimoine concurrentiel ou d'influence. Elle résulte, en effet, résolument d'une démarche stratégique destinée à piloter les actions partielles évoquées ci-dessus dans une approche globale du marché intégrant de

nombreux autres facteurs que le seul produit (rapports de force, facteurs humains, etc…).

Le champ des actions d'intelligence économique envisageable est extrêmement vaste: manœuvres d'influence, désinformation, infiltration d'organisations humanitaires en vue de conquêtes commerciales ultérieures, analyse systématique des produits concurrents, recherche de renseignement d'origine humaine (interrogatoires d'ingénieurs indiscrets), enquêtes techniques menées par un "client ", sabotage de l'image du produit concurrent (publicité comparative ou campagne d'influence), etc…

La maîtrise de l'information dépasse donc largement les simples fonctions documentaires de veille technologique. Il peut même s'agir d'aller recueillir des informations dans ce que les spécialistes appellent la "zone grise ", zone intermédiaire entre l'information ouverte et l'information protégée, c'est-à-dire ce qui n'est pas ouvert sans être protégé. Ce peut être par exemple ce qui est immoral sans être illégal (attaques contre la vie privée d'un concurrent) ou encore l'obtention d'informations sur un procédé nouveau qui n'est pas encore protégé par un brevet (indiscrétions) d'où un nouvel aspect de l'intelligence économique qui consiste à protéger l'entreprise contre ce genre de risques (sensibilisation du personnel).

Ce nouveau contexte impose à ses acteurs une adaptation culturelle. Il s'agit de faire face à la complexité qui est, avec la mondialisation des échanges et la multiplicité des interactions, une des caractéristiques de l'ère nouvelle qui s'ouvre devant nous contrastant en cela avec le rationalisme bipolaire. Mais c'est également la nécessité d'entreprendre une démarche globale donc collective où les cultures traditionnellement individualistes sont ou vont être handicapées.

Ainsi s'affirme la nécessité, d'adhérer au concept d'intelligence économique qui réunit dans le savoir et l'action la seule issue au défi de la maîtrise des flux d'information.

Ceux-ci constituent en effet la nouvelle matière première stratégique, clef de la compétition économique sans merci que se livrent désormais les nations. Il serait illusoire cependant de penser que certaines nations n'ont pas déjà compris ce principe. * Les dispositifs nationaux d'intelligence économique les plus évocateurs sont ceux du Japon, de l'Allemagne et dans un autre ordre d'idée celui des Etats-Unis.

Ces modèles peuvent inspirer la création d'un modèle français. L'analyse de ces systèmes démontre par ailleurs leur forte dilution dans les pratiques et les mentalités locales, en un mot dans les cultures. Elle met de plus en exergue le rôle de l'Etat comme centre de décision stratégique. La puissance du système d'intelligence économique japonais puise d'abord sa force dans un patriotisme élevé des entreprises et une culture collective de l'information résolument économique.

Le défi posé par la nécessaire reconstruction de la nation à l'issue de la deuxième guerre mondiale constitue également un des fondements du système. On peut y observer un maillage stratégique reliant tous les partenaires économiques dont le fameux Miti mais également les nombreuses agences étatiques telles que le Jetro, le monde politique, syndical, industriel, les services de renseignement, etc…

Il en résulte une irrigation continuelle du tissu économique par les flux de connaissance. Une stratégie globale est ainsi mise au point grâce à la concertation permanente existant entre les

institutions et les milieux financiers et industriels.

Cette stratégie est ensuite suivie d'un travail de terrain parfaitement illustré par l'exemple rapporté par M. Harbulot dans la livraison d'avril 1995 de la revue " Enjeux Atlantiques " "L'implantation méthodique d'entreprises japonaises dans un pays endetté et en état de crise industrielle comme le Mexique peut surprendre. A priori, le Japon pourrait choisir des cibles plus rentables à court terme. Mais ce serait ignorer les possibilités d'actions indirectes qu'offre la côte pacifique mexicaine vers l'économie californienne ", surtout depuis la signature d'accords préférentiels entre les Etats-Unis et le Mexique qui permettent aux Japonais de contourner le dispositif protectionniste américain.

Le rapport de la C.I.A. Japan 2000 soulignait encore que: "l'acquisition de la connaissance, ressource perpétuellement renouvelable, a été et demeure toujours un fantastique atout de supériorité en faveur du Japon sur le plan économique ".

Le système allemand est bien plus ancien que son homologue nippon. Ses fondements remontent, en effet, à l'expansion commerciale germanique au Moyen- Age et à la création d'un réseau marchand international par la ligne hanséatique. Le cœur du dispositif d'intelligence économique allemand constitué des banques, des groupes industriels et des compagnies d'assurance réalise les choix stratégiques. La puissance fédérale effectue la synthèse et le traitement de l'information recueillie par un important réseau de partenaires (syndicats, communautés émigrées, sociétés de commerce, cabinets de consultants, etc…). L'efficacité du système allemand est appuyée par le patriotisme animant l'entreprise, lieu de concertation avec les partenaires sociaux sur les objectifs économiques à atteindre. Les méthodes de recueil et de traitement renforcent encore le dispositif. Faites d'une rigueur et d'une méthodologie toute germanique elles sont à certains égards empruntées aux méthodes de renseignement militaire.

Aux Etats-Unis, le dispositif d'intelligence économique bute sur des obstacles culturels. Champions du libre échange, les Américains ont du mal à réaliser l'osmose nécessaire entre l'intérêt de l'Etat et l'intérêt privé des entreprises. L'administration et les entreprises ne peuvent, de la sorte, établir une stratégie concertée. Le système d'intelligence économique américain est caractérisé par deux ensembles entre lesquels il n'existe que peu de communication : le premier est centré sur l'exécutif, le second sur les entreprises. La fonction d'intelligence économique est cependant reconnue car un élément comme l'autre la pratique. Les entreprises en particulier créent des cellules spécialisées (Bis: Business Intelligence Systems). Toutes cependant n'atteignent pas la " masse critique "leur permettant de se doter d'un instrument d'intelligence économique. Elles font alors appel à des sociétés privées. Ce cloisonnement de l'information ôte, cependant, à l'ensemble, la compréhension globale de leur environnement qu'exige la mondialisation des marchés.

Les Etats-Unis, bien conscients de ces handicaps ont réagi sous l'impulsion des Présidents Bush puis Clinton. Reconnaissant que la "connaissance est désormais le fondement de la puissance économique" (rapport Japan 2000), ils ont réorienté les missions de la C.I.A. et les crédits de recherche et développement militaires vers le secteur civil, assuré un meilleur accès à l'information aux P.M.I., développé un programme de contrôle de l'accès à l'information et surtout imaginé le concept des " autoroutes de l'information "qui devrait préfigurer les besoins du siècle prochain.

Malgré ces mesures, le handicap américain dans le domaine de l'intelligence économique semble bien devoir demeurer car d'ordre culturel. Comme le souligne le numéro de décembre 1993 de la Revue de la défense nationale : " (aux Etats-Unis) la primauté fondamentale de l'individu en tant que centre de savoir et de décision autonome est remise en cause par l'émergence d'une culture nouvelle, globale et collective, de la connaissance ".

La situation en France témoigne d'une carence dont certaines personnes commencent à prendre conscience. Les principales insuffisances du système français sont essentiellement culturelles et organisationnelles.

Sur le plan culturel d'abord, le traditionnel individualisme gaulois se heurte à la nécessité d'une démarche collective à tous les niveaux. Il y a également l'image négative que le renseignement a toujours eu au sein de l'intelligentsia. Celui-ci a toujours symbolisé les opérations occultes de la raison d'Etat. Il implique ensuite des entreprises de long terme auxquelles notre culture latine a toujours préféré des résultats plus directs. Au niveau des institutions ensuite, un centralisme historique s'oppose à la libre circulation des informations et en particulier dans le sens transversal.

L'absence de démarche stratégique tant au niveau de l'Etat que dans l'entreprise est une raison supplémentaire et la conséquence de ces handicaps. Le problème commence cependant à être examiné sérieusement et la récente création d'un Comité pour la compétitivité et la sécurité économique, présidé par le Premier Ministre en témoigne (Décret du 1er avril 1995) ainsi que la désignation d'un "Ministère du Développement Economique et du Plan ", chargé de la sécurité économique.

Un dispositif français ne peut s'organiser qu'autour des données françaises du problème. Il ne peut ainsi ressembler ni au modèle nippon en raison de son aspect collectif, ni au modèle anglo-saxon jugé trop libéral. Le modèle allemand peut, en revanche, offrir un projet en partie transposable. L'Etat doit être à la fois la tête et l'incitateur du dispositif d'intelligence.

Il faut refaire de l'Etat le guide et non pas le fardeau de l'économie. Il s'agit surtout de maîtriser le cycle de l'information: recueil, traitement et diffusion. Concernant le recueil il faut valoriser des sources plus diverses comme les organisations humanitaires ou le formidable atout que constitue la francophonie. Le traitement doit permettre l'organisation de la stratégie qui doit guider les grands axes de conquête économique et donner des signes à nos entreprises. La diffusion, enfin, ne doit pas souffrir du centralisme. Celui-ci ne vaut, en effet, que s'il associe des liaisons descendantes et transversales c'est-à-dire un meilleur accès à l'information pour tous les acteurs économiques.

L'Etat doit également avoir un rôle incitateur qui consisterait, par exemple, à promouvoir une véritable ingénierie de l'information. On le voit, il faut pour cela disposer d'un projet politique ce dont, malheureusement, nous manquons, trop occupé que sont nos dirigeants à gérer sous l'urgence médiatique au lieu d'organiser une véritable stratégie.

Cet aspect témoigne une fois de plus de notre inadaptation organisationnelle et culturelle face " à une logique d'affrontement indirect fondée sur la maîtrise de l'information et sur les stratégies d'influence " (Revue de la défense nationale, mai 1995).

Il y a ensuite les collectivités locales (conseils régionaux, chambres de commerce et

d'industrie, etc…) qui non seulement entretiennent des liens privilégiés avec l'étranger, l'Etat, les banques et les entreprises mais disposent, également de sources d'information (Arist: agences régionales d'information scientifiques et techniques, centres régionaux de documentation internationale, etc…). Elles doivent, par conséquent, jouer un rôle essentiel de recueil de l'information, de sensibilisation à l'intelligence économique et de coordination des entreprises d'intelligence.

C'est enfin l'entreprise vers laquelle doit converger les finalités du projet et qui doit, à ce titre, intégrer les impératifs organisationnels de l'intelligence économique (création d'un département et de cellules d'intelligence économique). Elle doit également accorder une large part à la sensibilisation de tous ses échelons afin de vaincre les obstacles culturels et de susciter l'adhésion.

Malgré la création du Comité pour la compétitivité et la sécurité économique et d'un ministère, l'essentiel reste encore à faire en France.

Il s'agit surtout de mobiliser les volontés derrière le projet de maîtrise de l'information que constitue l'intelligence économique avant d'adapter nos structures à ce nouveau défi.

***** *Avec la fin de la guerre froide, la compétition économique mondiale a pris un tour de plus en plus conflictuel. Une véritable guerre aux dimensions planétaires que certains considèrent encore comme la libre expression des lois du marché, occupe le terrain des relations économiques internationales. A mesure du rétrécissement des marchés sous l'effet conjugué de cette concurrence effrénée et de la mondialisation des échanges, les acteurs économiques sont conduits à des réactions extrêmement rapides et coordonnées.*

Dans ce nouveau contexte, seule une parfaite organisation de la maîtrise du cycle d'information permet d'assurer la survie économique. Le concept d'intelligence économique répond à ce besoin.

Il consiste précisément à accroître la compétitivité de tous les secteurs économiques en s'appuyant sur une stratégie bâtie sur une large diffusion et une exploitation " intelligente " de l'information ouverte. Il suppose par conséquent des structures et des esprits adaptés à cette nouvelle stratégie.

Des pays comme l'Allemagne et le Japon ont déjà compris les nouvelles perspectives offertes par cette approche systématique des marchés. Cela explique en partie leur position compétitive sur l'échiquier planétaire.

Le récent Comité pour la compétitivité et la sécurité économique devra jeter, en France, les bases d'un dispositif français. Les premières mesures devraient viser à sensibiliser les acteurs économiques sur le sujet et donner à l'Etat le rôle de direction du système. Au-delà des aspirations françaises, l'Europe pourrait, à terme, offrir, à ses partenaires, le cadre d'une solidarité économique renforcée à travers la construction d'un système d'intelligence économique européen.